



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**NOUVELLE-
AQUITAINE**

COMMUNIQUE DE PRESSE

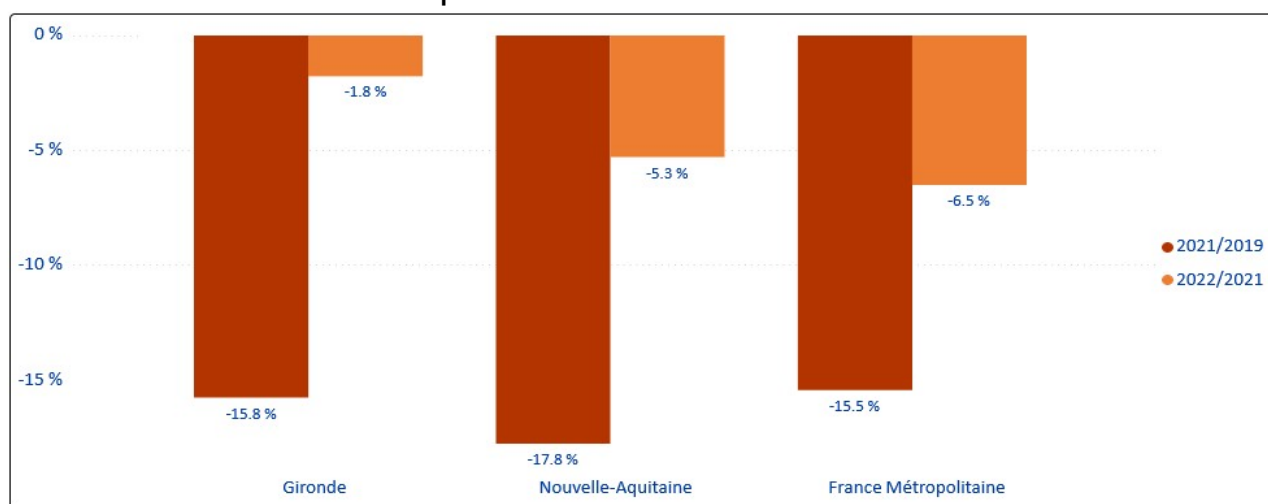
Bordeaux, le 21 février 2023

Évolution du surendettement des ménages dans le département de la Gironde en 2022

En 2022, le nombre de dossiers de surendettement déposés dans le département de la Gironde a baissé de 1,8% par rapport à 2021. Le nombre de dossiers de surendettement traités par la commission de surendettement de la Gironde est en repli de 2,8% par rapport à 2021.

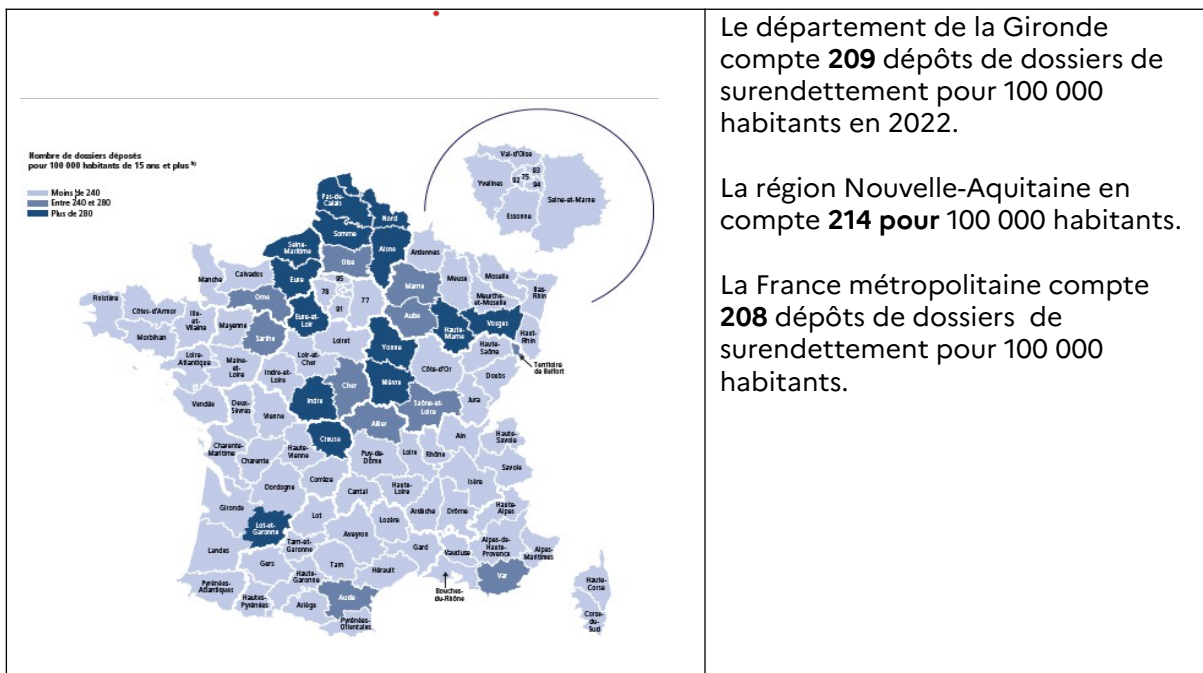
En 2022, 2 920 dossiers de surendettement ont été déposés en Gironde, soit une baisse de 1,8% par rapport à 2021. En comparaison, le repli est de 5,3% en Nouvelle-Aquitaine et de 6,5% en France métropolitaine.

Évolution du nombre de dossiers déposés



En Gironde, l'endettement médian hors immobilier des ménages dont le dossier a été traité en 2022 s'établit à 17 040 euros (niveau supérieur de 7% à celui de la Nouvelle-Aquitaine et supérieur de 6% à celui de France métropolitaine).

60,1% des dossiers de surendettement clos en 2022 ont donné lieu à un effacement de dettes, total ou partiel (contre 57,6% en Nouvelle-Aquitaine et 57,3% en France métropolitaine).



Source : Banque de France

Retrouvez des informations plus détaillées, comprenant des éléments sur le surendettement en France, dans la région et dans le département, dans [l'Enquête typologique sur le surendettement des ménages en 2022](#).

Dans le département de la Gironde, la Banque de France a mis en place en place :

- [Un numéro unique pour joindre les services aux particuliers de la Banque de France](#) : le 3414 est le numéro unique qui centralise l'ensemble des services publics d'inclusion financière de la Banque de France (Difficultés et incidents bancaires, surendettement, informations sur les questions de banque et d'assurance) ;
- Un conseil départemental de l'inclusion financière (CDIF) qui, sous la présidence du directeur départemental de la Banque de France, vise à mieux connaître et faire connaître les dispositifs d'inclusion financière au sein du département, à diffuser le résultat des travaux de l'Observatoire de l'inclusion bancaire au sein des territoires et à capter les préoccupations et les attentes en matière d'inclusion financière. 20 personnes, prioritairement des praticiens et des représentants des secteurs bancaire, associatif et institutionnel y siègent.

Au titre de sa mission en matière d'inclusion financière, la Banque de France a informé ou accompagné plus de 3,5 millions de personnes en 2022.

Une information ? Une question ? Une demande ?

Nous sommes présents dans chaque département et vous accueillons à nos guichets sur rendez-vous ou par téléphone au numéro unique, le 34 14. Vous pouvez aussi nous joindre par courrier (Banque de France - TSA 50120 - 75035 PARIS CEDEX 01) ou sur notre site internet :

www.banque-france.fr / rubrique particuliers/inclusion financière.

Nos services : traitement du [surendettement](#), [droit au compte](#), [droit d'accès aux fichiers d'incidents](#), service d'information [infobanque-assurance](#) et informations sur les autres [dispositifs d'inclusion financière](#) (plafonnement des frais d'incidents bancaires, offre spécifique, microcrédit...)

Inclusion financière / la Banque de France à votre service !

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Synthèse sur les résultats du surendettement en
2022 [mettre le lien](#)

Suivez nous 
